



**FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

*En affaires pour vos affaires.*

630, boul. René-Lévesque O., bureau 2880  
Montréal (Québec) H3B 1S6

Montréal, le 28 octobre 2020

À l'attention des mairesses et maires  
Municipalités du Québec

**Lettre envoyée par courriel**

**Objet : Comment les municipalités peuvent aider les PME dans le contexte de la présente crise de la COVID-19**

Madame la Mairesse, Monsieur le Maire,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est le plus grand regroupement de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, réunissant quelque 110 000 propriétaires de PME, dont 24 000 au Québec. À l'image des gouvernements provincial et fédéral, les gouvernements de proximité jouent un rôle important dans la gestion de l'actuelle crise.

D'emblée, nous reconnaissons que le monde municipal a dû démontrer de la flexibilité et faire preuve d'initiative afin de répondre aux impératifs de cette dernière. La notion de gouvernement de proximité prend par ailleurs tout son sens en cette période difficile. Le tissu économique, commercial et entrepreneurial de toutes les municipalités du Québec est fragile et nécessite des interventions de tous les ordres de gouvernements. Le coffre à outils des municipalités est d'une grande importance, et celles-ci peuvent contribuer à l'effort collectif qui est déployé à l'attention de nos PME. En cette période de crise, chaque geste compte et c'est l'addition de tous ces gestes qui font une différence pour nos PME.

Nos données en disent long sur l'importance d'agir rapidement et promptement. En effet, comme l'indiquent les données recueillies par la FCEI en date du 19 octobre : 74 % des PME sont présentement ouvertes, 49 % ont retrouvé la totalité de leur personnel et seulement 35 % ont des revenus égaux ou supérieurs à la normale<sup>1</sup>.

Puis, mentionnons également que l'incertitude face à une seconde vague de fermetures représente actuellement la principale préoccupation des chefs d'entreprise au Québec (82 %) et que la moitié des PME québécoises craignent de ne pouvoir survivre à une deuxième vague.<sup>2</sup> Les mesures de restrictions

---

<sup>1</sup> Source : FCEI, résultats préliminaires du sondage La reprise après la COVID-19 – septembre 2020, mené depuis le 24 septembre 2020 (en cours), n = 7 522. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 1,1 point de pourcentage, 19 fois sur 20. [jechoisisPME.ca/sante](http://jechoisisPME.ca/sante)

<sup>2</sup> FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – sondage numéro 21, 30 septembre 2020, 4 918 PME canadiennes répondantes, marge d'erreur 1,4 %, 19 fois sur 20.

sanitaires ont mis à mal beaucoup d'entreprises et du jour au lendemain, elles ont perdu leurs ventes, mais ont dû continuer à payer leurs fournisseurs ainsi que tout autre charge et frais fixes. Au passage, soulignons qu'elles se sont considérablement endettées pour garder la tête au-dessus de l'eau. À la fin juin, l'endettement moyen pour une PME québécoise était de 135 000 \$<sup>3</sup>. Par ailleurs, selon nos données, l'impact de la COVID-19 pourrait faire fermer, au Québec, près de 18 000 PME, et on pourrait même atteindre 30 000 fermetures. Cela représente donc entre 8 % à 14 % de l'ensemble des entreprises au Québec qui serait susceptible de fermer définitivement leurs portes. Ces constats et ces données sont inquiétants et démontrent toute l'importance de l'adoption de mesures visant à épauler et aider les PME.

Pour soutenir les PME de votre municipalité, certaines actions sont à la portée des pouvoirs municipaux. L'ampleur de la crise actuelle implique que chaque gouvernement, dans la mesure de ses capacités et responsabilités, épauler et soutienne les propriétaires de petites et moyennes entreprises. En mai, nous avons sondé nos membres à l'échelle nationale pour leur demander quelles mesures les municipalités pourraient mettre en place pour les aider. La réponse la plus citée par les PME (62 %) est que leur municipalité procède au gel de l'impôt foncier. Ajoutons que plus de la moitié des PME (55 %) demandent une réduction des coûts des services publics.<sup>4</sup>

En terminant, je tiens à réitérer que c'est l'effet combiné et cumulé des mesures d'aide des trois paliers de gouvernement qui fera une différence entre la survie et la mort d'une PME vulnérable. De plus, dans cette même optique, les efforts individuels des citoyens pour privilégier l'achat local s'associent pour avoir un effet collectif et non négligeable sur les économies régionales. Les PME ont besoin du soutien de leur administration municipale.

C'est pourquoi, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous demandons formellement de ne pas augmenter les taxes foncières et d'en faire une annonce publique dès que possible. Cette action peut faire une grande différence pour les entrepreneurs, tant sur leur moral que sur leur portefeuille présentement vide.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Mairesse, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



François Vincent  
Vice-président Québec

<sup>3</sup> FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – sondage numéro 15, 29 juin 2020, 1 836 PME canadiennes répondantes, marge d'erreur 2,3 %, 19 fois sur 20.

<sup>4</sup> Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – sondage numéro 9, 14 mai 2020, 5 939 PME canadiennes répondantes, marge d'erreur 1,3 %, 19 fois sur 20.